

# Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

30 novembre 2015

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site [www.ofme.org](http://www.ofme.org), ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

## FILIERE BOIS

### Mobiliser plus en Provence-Alpes-Côte d'Azur et sécuriser l'approvisionnement des filières territoriales de valorisation

*20 partenaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été retenus dans le cadre du programme DYNAMIC BOIS lancé par l'ADEME, au sein d'un projet collaboratif dont la coordination est assurée par les Communes forestières. L'objectif est d'accroître la mobilisation du bois, en axant les actions sur la recherche de récolte supplémentaire et la levée des obstacles ou freins identifiés.*

*Face à une forêt en croissance et une balance commerciale déficitaire en matière de produit bois, ce projet répond à la volonté de l'Etat d'augmenter la récolte et l'utilisation de la ressource en bois sur le territoire national afin de contribuer à sécuriser l'approvisionnement des chaufferies bois soutenues par le fond chaleur de l'Ademe.*



# 20

partenaires en  
Provence-Alpes-Côte  
d'Azur dans «mob +»



## Une politique nationale en faveur de la mobilisation du bois

Ces dernières années, l'Etat s'est investi dans la définition et la mise en œuvre de sa politique nationale forestière qui a pour objectifs de :

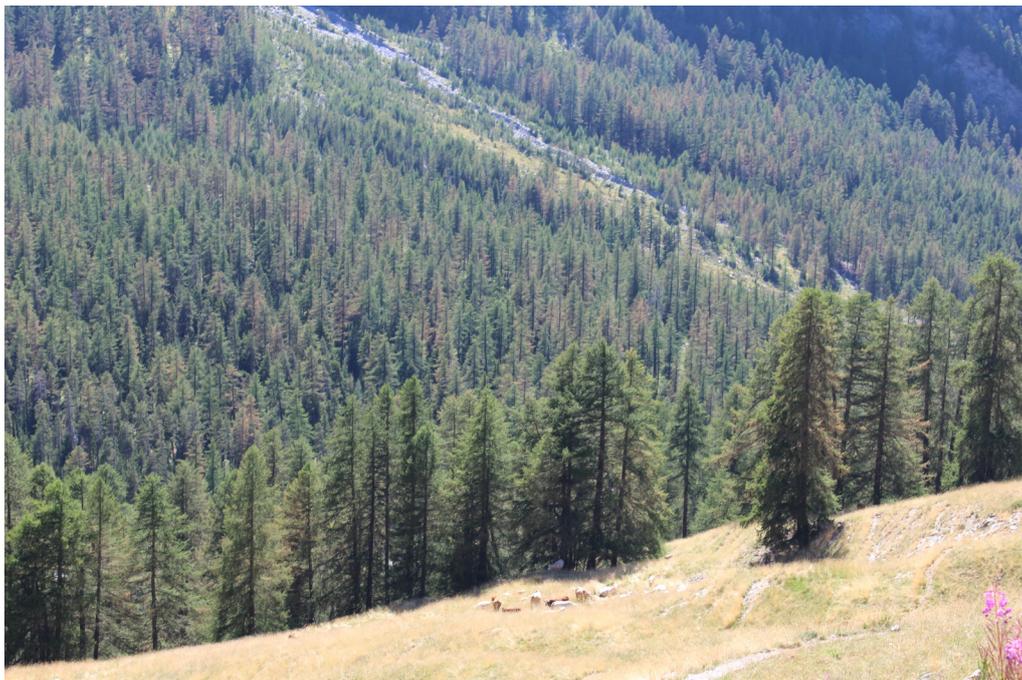
- valoriser la forêt, source de croissance et d'emplois,
- conforter la gestion durable des forêts,
- développer la valorisation de la biomasse forestière,
- mobiliser les acteurs forestiers dans les démarches internationales et communautaires concernant la forêt.

Dès 2013, les Ministères de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et du Redressement productif ont présenté un Plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois. Parmi les actions présentées, on peut retenir la création du Comité stratégique de filière bois au sein du Conseil national de l'industrie, et du Fonds stratégique de la forêt et du bois (fonds privés et publics pour 40 millions d'euros), ainsi que l'élaboration d'un Accord bois construction environnement élargi à la rénovation pour développer l'usage du bois dans la construction.

Adoptée en 2014, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a notamment créé le groupement d'intérêt économique et environnemental forestier pour les forêts privées. Cette démarche vise à inciter des propriétaires privés à se regrouper pour mettre en place une gestion commune de leurs propriétés, dans le but de faciliter l'exploitation et la commercialisation des bois, notamment par la voie de la contractualisation.

La loi a également renforcé la prise en compte de la forêt aux côtés de l'agriculture à l'échelle départementale, en substituant à la commission départementale de la consommation des espaces agricoles, la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

La politique forestière nationale est en cours de redéfinition au travers de l'élaboration en cours du programme national forêt bois. Celui-ci, dont l'achèvement est prévu pour le premier semestre 2016, sera ensuite décliné en région avec la construction du programme régional forêt bois, élaboré par l'Etat et la Région dans le cadre de la commission régionale de la forêt et du bois.





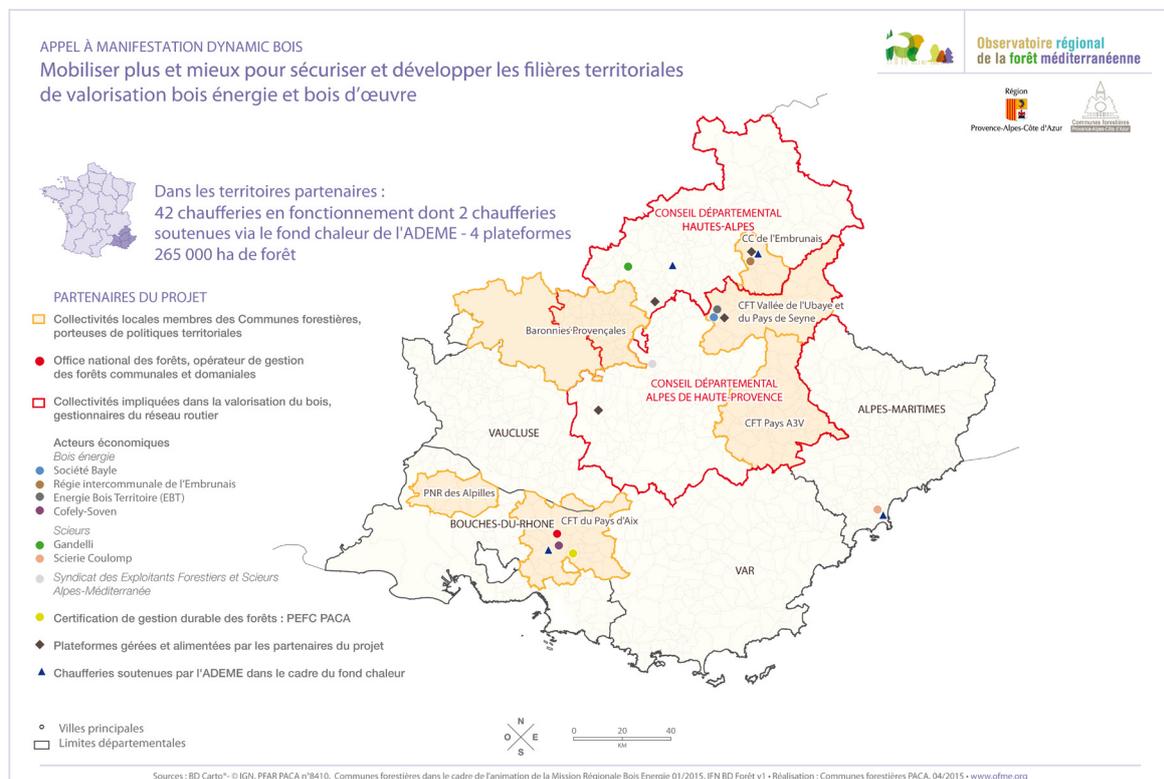
## L'appel à manifestation d'intérêt DYNAMIC Bois

Afin de contribuer à la mise en œuvre cette politique, Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Agriculture, et Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, ont lancé en mars 2015 « DYNAMIC Bois », un Appel à Manifestation d'Intérêt en faveur d'une nouvelle DYNAMique dans l'approvisionnement des chaufferies du fonds Chaleur.

Dynamic bois doit permettre :

- de mobiliser du bois supplémentaire
- d'améliorer la qualité des peuplements sur les moyens et longs termes, pour préparer la forêt à s'adapter aux conséquences du changement climatique et pour maximiser la séquestration de carbone par les arbres,
- de sécuriser l'approvisionnement des chaufferies du fonds chaleur

Géré par l'ADEME dans le cadre du Fonds chaleur, il finance des projets collaboratifs à l'échelle des territoires, associant plusieurs acteurs impliqués dans la mobilisation du bois, et regroupant des actions complémentaires (animation, amélioration des peuplements et investissement).



## 24 projets sélectionnés au niveau national

Le 13 novembre dernier, Ségolène Royal a annoncé la liste des 24 projets lauréats de la première édition de l'appel à manifestation d'intérêt «DYNAMIC Bois ».

Ces 24 projets ont obtenu le soutien du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie à hauteur de 35 millions d'euros, financés par le Fonds chaleur. Ces projets rassemblent environ 200 acteurs de la filière bois pour une mobilisation de bois supplémentaire (estimée à 4 millions de m<sup>3</sup> sur 3 ans), dont la moitié alimentera les chaufferies bois soutenues par le Fonds Chaleur. Les projets participeront également à l'amélioration de la qualité des peuplements, afin de préparer la forêt française à s'adapter aux conséquences du changement climatique.



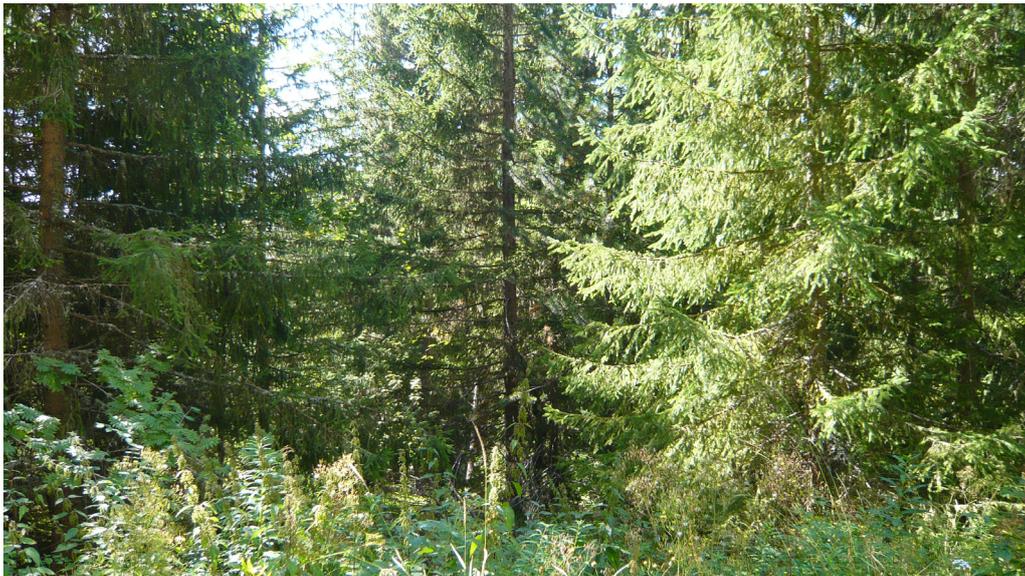
Devant le succès de ce premier AMI, la ministre vient d'annoncer qu'un nouvel appel à manifestations d'intérêt sera lancé début 2016, avec une enveloppe d'au moins 20 millions d'euros.

## 20 Partenaires réunis au sein d'un projet commun en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 20 acteurs se sont rassemblés pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt, avec pour objectif d'augmenter la mobilisation du bois énergie et du bois d'œuvre et de garantir l'approvisionnement en circuit court.

Il s'agit des Communes forestières, des Communautés de communes de l'Ubaye et du Pays de Seyne dans le cadre de leur Charte forestière, du Pays A3V, de la Communauté du Pays d'Aix, de la Communauté de communes de l'Embrunais, du Parc Naturel Régional des Alpilles, du Parc Naturel Régional des Baronnies, de l'Office National des Forêts, du Département des Hautes-Alpes, du Département des Alpes de Haute-Provence, du Syndicat des exploitants forestiers Scieurs Alpes-Méditerranée, des sociétés Bayle, Energie bois territoire, Soven, Scierie Coulomp, Scierie des Alpes du Sud, SARL Gandelli, et Scierie des Alpes du Sud, de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur et du bureau d'études Alcina.

Le projet intitulé « Mobiliser plus et mieux pour sécuriser et développer les filières territoriales de valorisation bois énergie et bois d'œuvre en Provence Alpes Côte d'Azur » (ou « Mob + ») a été retenu par l'ADEME. Il sera mis en œuvre à partir de 2016 et durant les trois prochaines années.



Les actions seront principalement conduites sur les territoires candidats que sont la Communauté de communes de l'Embrunais, le territoire de la Charte forestière Ubaye-Pays de Seyne, le territoire de la Charte forestière du Pays A3V, la Communauté du Pays d'Aix, le Parc Naturel Régional des Alpilles et le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales. Ces territoires regroupent à la fois des enjeux forestiers, de valorisation du bois et de sécurisation de l'approvisionnement.

Les actions menées viseront à :

- Mobiliser plus de bois en forêt communale et privée
- Tester des modalités innovantes permettant de lever les contraintes d'accessibilité à la récolte et à la production de plaquettes forestières



- Sécuriser l'approvisionnement des unités de transformations territoriales par l'évolution des modes de commercialisation des bois
- Améliorer les peuplements forestiers

Elles ambitionnent de mobiliser à terme 80 000 à 90 000 m<sup>3</sup> de bois supplémentaires et de sécuriser l'approvisionnement des chaufferies en garantissant la hiérarchie des usages (bois d'œuvre, bois énergie, bois industrie).

En amont de ce projet «Mob +», une action pilote a démarré à l'échelle des Bouches-du-Rhône, conduite par les Communes forestières des Bouches-du-Rhône avec le soutien du Département. Cette action permet de commencer dès à présent le travail d'identification des potentiels de récolte supplémentaire dans les forêts communales des Bouches-du-Rhône, puis d'accompagnement des communes pour accroître la commercialisation de leurs bois.

Ces projets traduisent la volonté des élus locaux de valoriser les forêts des communes et répondent par anticipation à la demande du Ministre Stéphane Le Foll d'augmenter la mobilisation de bois dans les forêts communales, exprimée lors de son intervention au Congrès national des Communes forestières les 1er et 2 octobre derniers. Cette demande est la contrepartie de son engagement à ne pas augmenter les contributions des communes au financement du régime forestier, à l'occasion de la négociation du contrat Etat-ONF-Communes forestières 2016-2020 qui se termine ces jours-ci.

[www](#) [Lire l'article sur les 24 projets retenus par l'ADEME dans le cadre de l'AMI DYNAMIC Bois](#)

[www](#) [Télécharger le communiqué de presse du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie](#)

[www](#) [Téléchargez la liste des 24 projets lauréats](#)

[www](#) [Lire l'article sur la parution en 2015 de plusieurs décrets d'application de la loi d'avenir 2014](#)

### > LES AUTRES ACTUALITÉS

---

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

#### **FILIERE BOIS - Journée technique sur la récolte en zone de pente**

L'institut technologique FCBA a organisé une journée technique dédiée à la récolte forestière en zone de pente le 19 novembre dernier à Grenoble (38).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

#### **CERTIFICATION FORESTIERE - Bilan des adhésions à PEFC PACA en septembre-octobre 2015**

Le bilan PEFC de septembre-octobre est disponible. Ce sont 766 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 octobre 2015.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



## **COMMUNICATION - Promenade labellisée Forum Forêt**

L'association Zou! a organisé une promenade surprise «dans les bois» le dimanche 8 novembre 2015 à Vauvenargues (13).

[www Lire l'article complet](#)

## **FILIERE BOIS - Nouveau Président à FIBOIS 04-05**

M. Eric Ranger a été élu à la présidence de Fibois 04-05 le 20 octobre dernier.

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - AG de l'Institut pour la forêt**

L'Institut pour la forêt a tenu son assemblée générale le 16 novembre dernier à Gardanne (13).

[www Lire l'article complet](#)

## **OFFRE D'EMPLOI - Recherche un animateur de Charte forestière**

Les Communautés de communes « Vallée de l'Ubaye », « Ubaye – Serre-Ponçon » et « Pays de Seyne » recherchent un(e) animateur/animateur pour la charte forestière de territoire Ubaye - Pays de Seyne (remplacement congé maternité).

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - Parution du rapport final ClimAgri PACA**

Le rapport final réalisé dans le cadre de la démarche ClimAgri est en ligne.

[www Lire l'article complet](#)

## **FORMATION - Formation «Première approche» pour les élus dans les Alpes de Haute-Provence**

Les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence en partenariat avec le Pays Asses Verdon Vaire Var invitent les élus des communes du territoire à une formation sur le thème de la forêt comme atout pour le territoire, le mardi 8 décembre à La Mure-Argens.

[www Lire l'article complet](#)

## **FORET PUBLIQUE - Les Communes forestières interpellent les candidats aux élections régionales**

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur interpellent les 10 candidats têtes de liste aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochains sur les enjeux de la forêt.

[www Lire l'article complet](#)

## **SYLVICULTURE - Formation à la plantation de châtaigniers dans le Var**

L'ASL Suberaie Varoise et le Syndicat des producteurs de châtaignes du Var (SPCV) organisent une journée de formation à la plantation de châtaigniers le 8 décembre prochain à Collobrières (83).

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - Retour sur le 3e Forum franco-québécois**

La 3ème édition du forum franco-québécois, qui s'est tenue à Paris du 2 au 4 novembre dernier, s'est achevée sur la proposition de six recommandations pour la COP 21.

[www Lire l'article complet](#)



---

## > LIENS UTILES SUR LE SITE [www.ofme.org](http://www.ofme.org)\*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



---

## > RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

CRPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

\*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

---

### Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)

Site : [www.ofme.org](http://www.ofme.org)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur